



LES BONNES PRATIQUES

La cotisation du régime complémentaire Frais de santé de l'entreprise évolue en fonction du montant des remboursements effectués à l'ensemble des bénéficiaires du contrat.

Plus les dépenses sont élevées, plus la cotisation augmente.

Vos actions individuelles ont un impact sur les dépenses globales ... Ayez les bons réflexes !

- Renseignez-vous sur les honoraires de votre médecin et s'il est signataire de la convention
 OPTAM. Pour cela, vous devez vous rendre sur le site de l'Assurance Maladie: www.ameli.fr
 L'OPTAM est une convention proposée par l'Assurance Maladie aux professions médicales
 pratiquant des dépassements d'honoraires pour leur permettre de facturer librement dans le
 cadre d'une enveloppe de dépassements annualisée.
- Demandez systématiquement des devis auprès des différents praticiens en cas de dépenses importantes: notamment pour le dentaire, l'optique et les prothèses auditives. Faites parvenir vos devis à votre unité de gestion, ils seront vérifiés et vous serez informés du remboursement de l'Assurance Maladie et de votre contrat.
- Ne communiquez pas le montant de vos garanties aux professionnels de santé et ce afin de ne pas donner l'opportunité aux praticiens d'ajuster leurs tarifs lorsque la garantie est d'un bon niveau
- Il est préférable que votre conjoint s'adresse à sa propre complémentaire santé en 1^{er} pour le remboursement de ses dépenses de santé. Si votre conjoint dispose de sa propre complémentaire santé, il doit lui demander le remboursement de ses dépense en premier lieu, puis si toute la dépense n'a pas été remboursée, il pourra ensuite transmettre à Henner l'original du décompte de remboursement de sa complémentaire pour bénéficier d'un remboursement additionnel.
- N'utilisez pas systématiquement les médicaments originaux. Les génériques sont vendus 30 à 40% moins cher que les médicaments originaux et sont de même qualité.
- Consultez le réseau de soins CARTE BLANCHE. Au titre de votre complémentaire santé
 Henner, vous avez accès au réseau de soins CARTE BLANCHE, il vous fait bénéficier de
 nombreux avantages tarifaires, notamment, chez les opticiens, les dentistes et les
 audioprothésistes. CARTE BLANCHE vous aide également à prendre soin de votre santé grâce
 à de nombreuses informations pratiques, des coachings et des tests en ligne disponible sur
 votre espace personnel en ligne

Vous en tant qu'affilié



Accords gualitatifs

Accords médicaux

Accords tarifaires

Tiers payant

Kinésithérapeute Radiologue Infirmier Opticien Ambulancier Hôpital Audioprothésiste Orthophoniste Laboratoire Cardiologue Dentiste

L'application mobile Henner +, la santé dans votre poche!

SERVIR NOS CLIENTS ET RÉPONDRE À LEURS ATTENTES





Consultation des remboursements



Gestion simplifiée

Messagerie mail intégrée / Envoi de documents à son Unité de Gestion par simple photo...



Demande de devis



Carte de tiers payant

Visualisation de la carte d'assuré dématérialisée



Carnet de Santé

Suivre sa santé et celle de sa famille

•

Géolocalisation

Professionnels de santé appartenant au réseau et hors réseau.

Envoi des documents et pièces justificatives par simple photo. Les factures par photo sont acceptées jusqu'à 400 €.